

Avis de constitution

SOCIETE « PARAH SERVICES »

Siège ABIDJAN ABOBO QUARTIER COLATIER  
DERRIERE LE PALAIS DE JUSTICE, Lot 614, Ilot 73

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PARAH SERVICES »

Objet : SERVICES DE TRANSFERT D'ARGENT, FOURNITURE DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE, VENTE D'APPAREIL ELECTROMENAGER, TRANSPORT ROUTIER, LOCATION ET VENTE DE VOITURE, POISSONNERIE, BOULANGERIE, COIFFURE, BTP, VENTE DE VETEMENTS, COMMERCE GENERALE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité

de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières

et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant

en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO QUARTIER COLATIER  
DERRIERE LE PALAIS DE JUSTICE, Lot 614, Ilot 73

Dirigeant(s) M DONGO KOUAME DOUKOU BERENGER  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11316 du 10/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68933/GTCA/RC/2025 du 10/11/2025

